

HAUTE-GARONNE

Date de convocation :
04 juin 2018

Nombre de conseillers
en exercice : 14

Délibération du Conseil
Municipal
(D.C.M.) N° 6-6

**Remplacement du
système de chauffage –
climatisation dans les
bureaux de la Mairie**

**-
Demande aide du Conseil
Départemental**

L'an **deux mille dix-huit** et le **11 juin**, à **20 heures 30**, le Conseil Municipal de la Commune de BOUSSENS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur **Christian SANS**, le Maire.

Présents : Présents : MM. RAMEAU, Mme GERARD, MM. RIVIERE, LIVOTI, Mmes DALLA-ZANNA, TOUZANNE M. PIZZATO, Mme AIMONE-CAT, M. ROUCH, Mme CAHUZAC.

Absents excusés : M. AMOUROUX (Procuration à M. PIZZATO), Mme SAINT-SUPERY (Procuration à M. ROUCH)

Absente : Mme TONELLO

Monsieur Jean-Luc PIZZATO est élu secrétaire de séance.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de remplacer les appareils de chauffage/climatisation des quatre bureaux au RDC de la Mairie qui posent des problèmes d'entretien et de réglage.

Parmi les devis établis, la société ERD de Eaunes (31) propose le remplacement de ces quatre appareils par des Consoles HITACHI avec unité extérieure shirokuma pour un montant de 4 881.00 € HT (quatre mille huit cent quatre-vingt-un euros hors taxes).

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de retenir cette proposition et de réaliser ces travaux dès que possible.

Où l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des présents :

- de confier les travaux de remplacement du système chauffage/climatisation dans les bureaux de la Mairie à ERD de Eaunes (31) pour un montant de **QUATRE MILLE HUIT CENT QUATRE-VINGT-UN EUROS (4 881.00 €) H.T** et de réaliser ces travaux dès que possible ;
- de demander une aide au Conseil Départemental de la Haute-Garonne dans le cadre des contrats de territoires 2018 ;

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Affiché le 12 juin 2018

**Pour extrait conforme,
En Mairie, le 12 juin 2018**

**Le Maire,
Christian SANS**

